

L'éolien en mer a perdu plus de 500 emplois l'an dernier en France

ÉNERGIE

Au cœur de la stratégie énergétique de la France, l'éolien offshore souffre des attermolements politiques des dernières années.

Amélie Laurin

Avec le nucléaire, elles sont les stars de la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) dévoilée en février. Mais les éoliennes en mer manquent encore de souffle en France, en attendant l'appel d'offres géant promis par le gouvernement début avril.

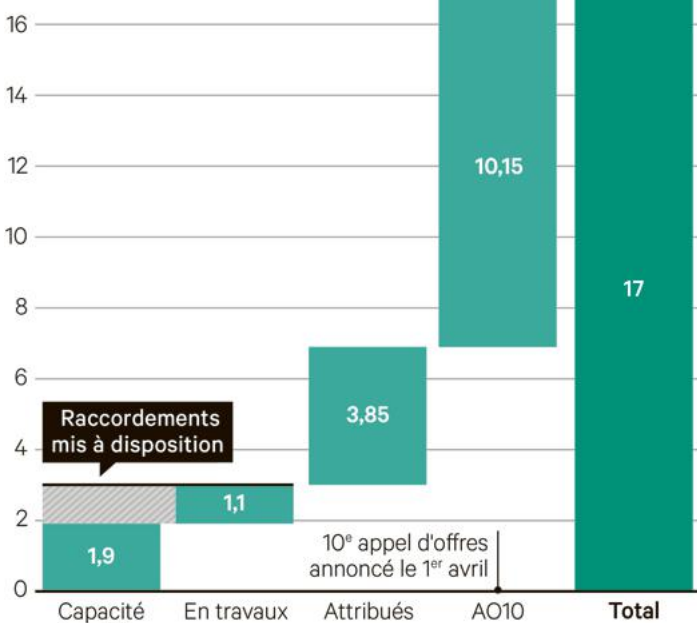
Les emplois et les investissements dans le secteur ont reculé en 2025 pour la deuxième année consécutive. Et pour la première fois depuis 2019, le chiffre d'affaires a également chuté, montre l'Observatoire des énergies de la mer publié ce mardi à l'occasion du Salon Seanergy de Nantes, la grand-messe annuelle du secteur.

Chiffre d'affaires en baisse de 20 %

Largement dominées par l'éolien en mer (l'hydrolien, le solaire flottant, le marémoteur et l'osmotique restant anecdotiques), les énergies marines ont perdu 559 emplois l'an dernier en équivalent temps plein. Les investissements sont redescendus à 2,7 milliards d'euros (-11 %), leur niveau de 2021. Quant au chiffre d'affaires généré par la filière (hors vente d'électricité), il a fondu

Les projets français d'éolien en mer

En gigawatt



de 20 %, à 3,2 milliards d'euros. Dans une filière entièrement dépendante de la commande publique, le retard – de plus de deux ans – de la PPE3, et celui des dernières enchères de la PPE2 pour l'éolien en mer, ont pesé sur toute la filière.

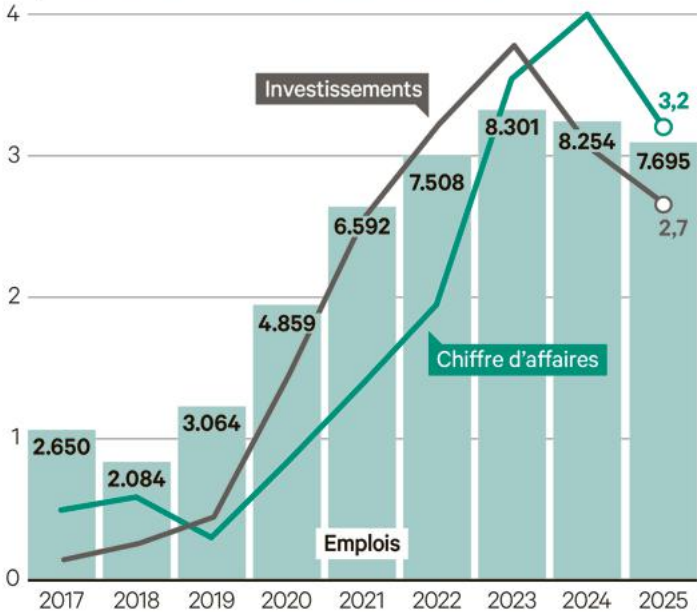
« Le manque de régularité dans les appels d'offres publics fragilise la chaîne de valeur, sachant qu'il faut environ dix ans pour développer un parc. Or il y a une corrélation entre les décisions d'investissement et les commandes industrielles, activités portuaires et créations d'emplois »,

explique Pierre Peysson, président de la commission offshore au Syndicat des énergies renouvelables (SER).

Les stop-and-go ont d'ailleurs poussé son ancien employeur, l'allemand RWE, à licencier il y a quelques mois sa cinquantaine de collaborateurs dédiés à l'éolien en mer en France... alors que l'ingénieur venait de gagner un grand appel d'offres avec TotalEnergies dans la Manche. A l'échelle nationale, la baisse de 7 % des effectifs dans les énergies marines l'an der-

Les indicateurs économiques des énergies marines ont reculé en 2025

Emplois en nombre / CA et investissements en milliards d'euros



« LES ECHOS » / SOURCE : OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES DE LA MER

nier « résulte essentiellement d'un moindre nombre de parcs offshore en construction et de suppressions de postes chez GE Vernova », explique Florian Mouchel, chargé de mission à la fondation Open-C, qui réalise l'observatoire pour le compte du Cluster de la mer (qui regroupe les entreprises, collectivités et autres acteurs de la filière).

Moins de chantiers en mer

L'américain GE Vernova a supprimé l'an dernier près de 300 postes en Loire-Atlantique, dans son

usine de nacelles d'éoliennes à Montoir-de-Bretagne et son centre d'ingénierie à Saint-Herblain. Une saignée liée à la baisse du carnet de commandes en France comme à l'export, où plusieurs projets ont été retardés ou annulés.

Dans l'éolien en mer, « GE Vernova représente 90 % des exportations françaises », précise Florian Mouchel. Sa réduction de voilure explique largement la chute de 41 % du chiffre d'affaires à l'export des énergies marines. L'autre activité pourvoyeuse d'emplois, les chan-

tiers en mer, connaît un ralentissement avec la mise en service du parc de Yeu-Noirmoutier l'an dernier. Il reste seulement deux champs en construction, à Courseulles-sur-Mer et à Dieppe-Le Tréport, dont la mise en route est prévue en fin d'année. « Nous nous attendons à une stagnation de l'emploi cette année car il n'y a pas d'autres projets en phase de construction », indique Pierre Peysson. Pour le prochain chantier attendu, à Dunkerque, la décision d'investissement n'est pas encore prise, sept ans après l'octroi de la zone à EDF.

A l'échelle de l'Hexagone, l'observatoire anticipe « un ralentissement de l'activité qui devrait se poursuivre dans les prochaines années ». Or la filière ambitionne de tripler ses effectifs pour atteindre 25.000 emplois en 2035.

Outre les projets de la PPE2 en attente, la filière mise sur un nouvel appel d'offres de 10 GW pour se relancer. L'équivalent de cinq fois les capacités déjà installées en France. Pour que des lauréats puissent être désignés avant l'élection présidentielle de 2027, qui pourrait modifier les priorités énergétiques du pays, « il faut que le cahier des charges définitif soit publié d'ici à fin mai », plaide Pierre Peysson.

Afin d'attirer les candidats, peu nombreux lors des dernières enchères, la version provisoire prévoit par exemple d'allonger de vingt à vingt-cinq ans la période d'achat garanti de l'électricité produite et de nouveaux critères d'indexation des tarifs de l'électricité produite, dont le prix moyen est fixé à 100 euros le mégawattheure. ■

L'Allemagne relance la privatisation du groupe gazier Uniper

ÉNERGIE

Quatre ans après son sauvetage par l'Etat allemand, la société pourrait faire l'objet d'une introduction en Bourse ou d'une cession à des investisseurs.

Thibaut Madelin

Quatre ans après son sauvetage d'Uniper, en pleine crise de l'énergie à la suite de la guerre en Ukraine, le gouvernement allemand a annoncé mardi la privatisation du groupe gazier. Une décision attendue depuis plusieurs mois, qui

répond aux conditions imposées en 2022 par la Commission européenne en contrepartie d'aides de plusieurs milliards d'euros.

Alors que la guerre en Iran a fait à son tour exploser les prix de l'énergie, l'Etat allemand entend céder une majorité du capital, mais conserver une minorité de blocage, à savoir 25 % plus une action. Ceci correspond également à la participation maximale que l'Allemagne pourra conserver au capital d'ici à la fin de 2028, selon son engagement pris en 2022.

18 milliards d'euros

« Afin de respecter cet engagement de sortie, le gouvernement fédéral étudie à la fois une cession sur le marché des capitaux et des options de cession hors Bourse », a précisé une porte-parole

du ministère des Finances. Selon une annonce légale publiée dans le « Financial Times », les candidats doivent manifester leur intérêt d'ici au 12 juin 2026.

Le précédent gouvernement d'Olaf Scholz avait commencé à travailler sur la privatisation fin 2024, en privilégiant l'idée d'une introduction en Bourse. Mais aussi en prenant contact avec plusieurs investisseurs, comme le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, le fonds canadien Brookfield, le pétrolier norvégien Equinor et la holding énergétique Taqa, basé à Abu Dhabi.

A la suite du lancement officiel du processus, organisé par les banques UBS et JP Morgan, le cours d'Uniper a bondi mardi de plus de 10 %, portant sa capitalisation à près de 18 milliards d'euros. L'action était peu

liquide, avec un flottant de seulement 1 %, ce montant reste avant tout théorique, même s'il donne une idée des ordres de grandeur en jeu.

L'Etat allemand entend [...] conserver une minorité de blocage, à savoir 25 % plus une action.

« Dans le processus de vente, l'Etat fédéral veille à ce que la viabilité future de l'entreprise dans son ensemble et donc la sécurité d'approvisionnement de l'Allemagne soient préservées », a souligné la porte-parole du ministère des Finances, précisant que l'annonce « ne préjuge ni de la réalisa-

tion ni du calendrier d'une éventuelle transaction ». Uniper, qui fournit en gaz plus de 1.000 régies municipales et sociétés et exploite des centrales électriques, était tombé en crise en 2022, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il avait été confronté à la baisse drastique de livraison de gaz russe et forcé d'acheter les quantités manquantes sur le marché au comptant, dont les prix avaient explosé. L'Etat avait alors dû reprendre 99 % du capital pour 13,5 milliards d'euros.

A cette somme s'étaient ajoutés des prêts d'argent public, portant le coût global du sauvetage à plus de 30 milliards d'euros. Depuis, Uniper s'est redressé. L'année dernière, le groupe a remboursé 2,6 milliards d'euros à l'Etat et enregistré un résultat opérationnel ajusté de 544 mil-

lions d'euros, lui permettant de renouer avec les dividendes pour la première fois depuis la crise.

« Nous sommes désormais plus stables, plus résilients et plus clairs sur le plan stratégique », a déclaré mardi le président du directoire Michael Lewis. Nous avons constamment orienté nos activités vers des revenus fiables et disposons d'un bilan solide. »

Le projet de privatisation du groupe de 7.200 employés est distinct du projet de cession de son activité d'hélium, lancé début 2026 conformément aux conditions de sauvetage imposées par la Commission européenne en 2022. Cette vente est effectuée dans le cadre d'un processus d'appel d'offres ouvert, équitable et transparent, avait annoncé Uniper en janvier. ■

Scandale de l'eau minérale : perquisitions chez Nestlé Waters

BOISSONS

Des perquisitions ont visé les sites de Vergèze et Vittel, dans le cadre d'une enquête sur des traitements d'eaux minérales jugés illégaux.

Paul Turban

L'enquête se poursuit sur les pratiques passées de Nestlé Waters. Ce mardi, des perquisitions ont été menées sur plusieurs sites du groupe suisse en France, notamment dans l'usine de production de

Perrier à Vergèze (Gard) et dans des bâtiments annexes de l'usine de Vittel (Vosges), rapporte Radio France.

« Des inspections inopinées sont en cours dans deux sites de Nestlé Waters en France. Nous continuons à coopérer pleinement avec les autorités concernées », a confirmé en fin d'après-midi un porte-parole du groupe. Ces perquisitions font suite à la plainte de l'ONG Foodwatch pour « tromperie », en raison de traitements illicites d'eaux minérales naturelles.

Une fraude massive

L'association reproche à Nestlé Waters l'utilisation de filtrations interdites pour les eaux minérales – filtres à charbon et traitements UV – dans ses usines d'embouteillage des

Vosges (Contrex et Hépar) et de Vergèze, dans le Gard (Perrier). Une fraude reconnue par l'actuelle direction qui n'empêche pas la poursuite des investigations.

La fraude au consommateur est estimée à 3 milliards d'euros.

Selon le sénateur socialiste Alexandre Ouizille, rapporteur d'une commission d'enquête sur le sujet, la fraude au consommateur est estimée à 3 milliards d'euros en France par la répression des fraudes. L'eau minérale naturelle est vendue

en moyenne 100 fois plus chère que l'eau du robinet. Après avoir remplacé ces filtrations interdites pour les eaux minérales par de la microfiltration à 0,2 micron avec l'accord des autorités, Nestlé Waters a finalement été contraint par ces mêmes autorités de les retirer. Le groupe suisse a annoncé s'être mis en conformité sur tous ses sites, avec des systèmes de microfiltration à 0,45 micron. Nestlé Waters a ensuite obtenu de la part des préfectures du Gard et des Vosges le renouvellement de son autorisation d'exploitation des sources concernées.

Le préfet du Gard a toutefois imposé « un contrôle sanitaire renforcé d'une durée de vingt-quatre mois » sur les deux forages toujours

en exploitation pour l'eau Perrier, en plus de la surveillance quotidienne des captages et produits finis prévue par la loi. Dans deux ans, Nestlé Waters devra attester de la stabilité de la composition minérale de l'eau, la pureté originelle et la protection suffisante de la nappe exploitée, autant de conditions qui définissent l'appellation « eau minérale naturelle », très encadrée.

Des contestations persistantes

La préfecture a également demandé « une étude complémentaire de l'effet du traitement de microfiltration à 0,45 micron sur le microbisme de l'eau minérale ». Ce dispositif de filtration est accusé par les concu-

rents de Nestlé d'avoir été installé à des fins de désinfection, ce qui est interdit pour les eaux minérales naturelles. Nestlé Waters devra d'ailleurs en répondre devant la justice prochainement. Bonneval Emergence, l'un de ses derniers concurrents entré sur le marché des eaux en bouteille en France, a assigné l'entreprise suisse devant le tribunal de Nanterre. Il réclame 1,6 milliard d'euros pour « concurrence déloyale ». Pour tenter de tourner la page plus rapidement, Nestlé cherche à vendre une partie de sa filiale à un partenaire. Le directeur général du groupe suisse, Philipp Navratil, a indiqué que la « déconsolidation » de cette activité était attendue pour 2027. ■